

BPE EURO OPPORTUNITES 2029

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associées et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT BPE EURO OPPORTUNITES 2029

Raison sociale : La Banque Postale

Appelez le 01.57.75.65.00 pour de plus amples informations.

La Banque Postale est un établissement de crédit de droit français contrôlé par l'ACPR et l'AMF.

ISIN : FR0013404951

Site Internet : www.labanquepostale.fr

Date de production du Document d'Informations Clé : 21 février 2019

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Titre de créance de droit français émis par La Banque Postale présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Objectifs :

Ce produit a été conçu pour fournir des paiements d'intérêts en contrepartie d'un risque de perte en capital. Les intérêts sont versés lorsqu'un événement de remboursement automatique anticipé se produit ou à la Date d'Échéance, sur la base de conditions prédéfinies.

Indice Sous-Jacent : Euronext® Core Europe 100 EW Decrement 5% NR

Mécanisme de remboursement automatique anticipé :

Si la performance de l'Indice Sous-Jacent à la Date d'Observation "i" est supérieure ou égale à la Barrière de Rappel "i", le capital sera remboursé par anticipation. Vous recevrez, en plus du capital investi un Montant d'Intérêts "i". Dans ce cas, plus aucun autre paiement ne sera effectué après ce paiement et ce remboursement anticipé.

Mécanisme de remboursement à la Date d'Échéance :

En l'absence de remboursement automatique anticipé (si à chaque Date d'Observation $i = 1$ à 36, la Performance de l'Indice Sous-Jacent est restée inférieure à la Barrière de Rappel $i = 1$ à 36) :

- Si la Performance de l'Indice Sous-Jacent à la Date de Constatation Finale est supérieure à 100%, vous recevrez le capital investi augmenté de 104%.
- Si la Performance de l'Indice Sous-Jacent Finale est comprise entre 60% et la Barrière de Rappel 37, vous recevrez le capital investi.
- Si la Performance de l'Indice Sous-Jacent à la Date de Constatation Finale est inférieure à 60%, le capital remboursé sera égal au capital investi multiplié par 1 fois la Performance de l'Indice Sous-Jacent à la Date de Constatation Finale. Le montant payé dans un tel cas sera inférieur au capital investi et vous pouvez perdre tout ou une partie de votre capital.

Dates :

- Date d'Emission : 13 mai 2019
- Date de Constatation Initiale : 10 juillet 2019
- Date de Constatation Finale : 10 juillet 2029
- Date d'Échéance : 17 juillet 2029
- A chaque date, le niveau de l'Indice Sous-Jacent correspond au niveau de clôture de l'Indice Sous-Jacent

Période i	Date d'Observation i	Date de Paiement i	Barrière de Rappel i	Montant d'Intérêts i
1	10 juillet 2020	17 juillet 2020	100.00%	10.40%
2	12 octobre 2020	19 octobre 2020	100.00%	13.00%
3	11 janvier 2021	18 janvier 2021	100.00%	15.60%
4	12 avril 2021	19 avril 2021	100.00%	18.20%
5	12 juillet 2021	19 juillet 2021	100.00%	20.80%
6	11 octobre 2021	18 octobre 2021	100.00%	23.40%
7	10 janvier 2022	17 janvier 2022	100.00%	26.00%
8	11 avril 2022	20 avril 2022	100.00%	28.60%
9	11 juillet 2022	18 juillet 2022	100.00%	31.20%
10	10 octobre 2022	17 octobre 2022	100.00%	33.80%
11	10 janvier 2023	17 janvier 2023	100.00%	36.40%
12	11 avril 2023	18 avril 2023	100.00%	39.00%
13	10 juillet 2023	17 juillet 2023	100.00%	41.60%
14	10 octobre 2023	17 octobre 2023	100.00%	44.20%
15	10 janvier 2024	17 janvier 2024	100.00%	46.80%
16	10 avril 2024	17 avril 2024	100.00%	49.40%
17	10 juillet 2024	17 juillet 2024	100.00%	52.00%
18	10 octobre 2024	17 octobre 2024	100.00%	54.60%
19	10 janvier 2025	17 janvier 2025	100.00%	57.20%
20	10 avril 2025	17 avril 2025	100.00%	59.80%
21	10 juillet 2025	17 juillet 2025	100.00%	62.40%
22	10 octobre 2025	17 octobre 2025	100.00%	65.00%
23	12 janvier 2026	19 janvier 2026	100.00%	67.60%
24	10 avril 2026	17 avril 2026	100.00%	70.20%
25	10 juillet 2026	17 juillet 2026	100.00%	72.80%
26	12 octobre 2026	19 octobre 2026	100.00%	75.40%
27	11 janvier 2027	18 janvier 2027	100.00%	78.00%
28	12 avril 2027	19 avril 2027	100.00%	80.60%
29	12 juillet 2027	19 juillet 2027	100.00%	83.20%
30	11 octobre 2027	18 octobre 2027	100.00%	85.80%
31	10 janvier 2028	17 janvier 2028	100.00%	88.40%
32	10 avril 2028	19 avril 2028	100.00%	91.00%
33	10 juillet 2028	17 juillet 2028	100.00%	93.60%
34	10 octobre 2028	17 octobre 2028	100.00%	96.20%
35	10 janvier 2029	17 janvier 2029	100.00%	98.80%
36	10 avril 2029	17 avril 2029	100.00%	101.40%
37	10 juillet 2029	17 juillet 2029	100.00%	104.00%

Informations clés :

Investisseurs de détail visés :

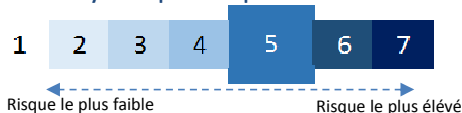
- Performance de l'Indice Sous-Jacent : égale au niveau de l'Indice Sous-Jacent à la date d'observation divisé par son niveau à la Date de Constatation Initiale.
- L'indice Euronext® Core Europe 100 EW Decrement 5% NR, est un indice équilibré détachant un dividende synthétique de 5% non réinvestis et diversifié d'un point sectoriel qui regroupe les 100 capitalisations boursières les plus représentatives en Belgique, France, Allemagne, Luxembourg ainsi qu'aux Pays Bas.
- Agent de calcul : La Banque Postale
- Valeur Nominale par Titre : EUR 1 000
- Prix d'Emission : 100%

Ce produit est destiné aux investisseurs de détail qui :

- ont un objectif de croissance du capital
 - sont disposés et capables de supporter une perte totale de leur capital et acceptent le risque crédit de l'Emetteur
 - ont une tolérance au risque en ligne avec l'indicateur synthétique de risque de ce document
 - ont une connaissance et une expérience suffisantes des produits tel que celui décrit dans ce document
 - ont un horizon d'investissement minimum compatible avec la période de détention recommandée.
- Le placement ne peut avoir lieu par voie d'offre publique dans un quelconque pays autre que la France. Au regard de la législation américaine, les Titres ne peuvent être offerts, vendus, ou remis aux Etats-Unis ou aux ressortissants des Etats-Unis (US Persons).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à son échéance, le 17 juillet 2029. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit sont évaluées à un niveau entre moyen et élevé et 2) le risque de crédit : le fait qu'il soit très peu probable que de mauvaises conditions de marché affectent la capacité de l'Emetteur à vous payer.

Vous recevrez des paiements dans la devise du produit, qui peut être différente de votre devise. Dans ce cas, soyez conscient du risque de change. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance voire le rendre totalement illiquide.

Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres de créance avant la Date d'Échéance.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Investissement				
Scénarios		1 an	6 ans	10 ans 5 mois (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts	1 990.51 €	2 087.52 €	2 168.57 €
	Rendement/Perte annuelle moyen(ne) sur le montant nominal	-80.12%	-22.98%	-13.67%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts	9 804.58 €	9 286.05 €	9 791.98 €
	Rendement/Perte annuelle moyen(ne) sur le montant nominal	-1.96%	-1.23%	-0.20%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts	10 979.96	11 011.96	11 011.96
	Rendement/Perte annuelle moyen(ne) sur le montant nominal	9.81%	1.62%	0.93%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts	12 291.70	13 561.86	13 561.86
	Rendement/Perte annuelle moyen(ne) sur le montant nominal	22.93%	5.21%	2.97%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, 6 ans, et 10 ans 5 mois (Période de détention recommandée), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI LA BANQUE POSTALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investisseur peut être exposé au risque de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution de La Banque Postale. Dans ce cadre, la perte en capital peut aller jusqu'à 100 % du montant initialement investi (net de frais). Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

La notation de La Banque Postale peut être obtenue à l'adresse suivante : <https://www.labanquepostale.com/legroupe/investisseurs/chiffres-cles.notation.html>"

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détentions différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

CÔÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coût au fil du temps			
Investissement de 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	Si vous sortez à l'échéance du produit (10 ans 5 mois)
Coûts totaux	1 533.17 €	1 285.29 €	1 268.48 €
Investissement de 10 000€	15.18%	2.14%	1.22%

COMPOSITION DES CÔÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur la performance du produit à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1.20%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins).
	Coûts de sortie	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.02%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commission liées aux résultats	0.00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commission d'intéressement	0.00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Durée de détention recommandée : 10 ans 5 mois

Le client peut vendre les titres détenus avant la Date d'Échéance du produit. Dans ce cas, il s'expose à un risque de perte en capital non mesurable a priori. La Banque Postale assure un marché secondaire quotidien (rachat uniquement) dans des conditions normales de marché durant toute la vie du produit. La fourchette achat/vente est de 1%.

La période de détention recommandée correspond à la date d'échéance du produit, le produit étant conçu pour être conservé jusque-là.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation relative à l'instrument financier, le client doit contacter le Service Relation Clientèle de La Banque Postale : 11 rue Bourseul 75900 Paris Cedex 15. En cas de désaccord avec la réponse apportée, et après épuisement des voies de recours auprès de La Banque Postale, vous pouvez vous adresser à l'un des deux médiateurs suivants :

Le Médiateur de La Banque Postale

115 rue de Sèvres

Case postale G 009

75275 PARIS CEDEX 06

ou sur le site Internet : www.laposte.fr/mediateurdugroupe

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris Cedex 02

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que vous avez saisi l'un des deux médiateurs, vous ne pouvez plus saisir l'autre.

https://www.labanquepostale.fr/particulier/mbp/banque_au_quotidien/reclamations.dur.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des documents d'informations supplémentaires peuvent être consultés sur le site internet www.labanquepostale.fr

- Prospectus de base (Base Prospectus)
- Termes et conditions indicatifs
- Conditions définitives de l'émission (Final Terms)
- Politique de conflits d'intérêt